



CERTIFICAT DE QUALIFICATION

N° 165414

Valable du 18/06/2026 au 17/06/2027

JR ENERGIE CONSEIL
3 RUE DU BOIS JOLI
IMMEUBLE COPERNIC
63800 CURNON-D'AUVERGNE

RAISON SOCIALE : JR ENERGIE CONSEIL
DENOMINATION COMMERCIALE : JR ENERGIE CONSEIL

SIRET : 82458853700020
Forme Juridique : SASU
Responsable légal : RENARD JEAN
N° Dossier : 43-RK-49398-63
N° Client : 49398

Tel : 07 85 51 26 67
E-mail : jean.renard@jrenergieconseil.com
Assurance Responsabilité Civile : SMA BTP
Assurance Décennale : SMA BTP

Qualification selon référentiel : Solaire Photovoltaïque - SPV

Indice	Classification	Date d'attribution	Date fin de cycle
SPV1 : SPV - indice 1 (puissance installée inférieure ou égale à 36 kVA)	Classe 2 (4 à 8 exécutants)	18/06/2026	17/06/2030
SPV2 : SPV - indice 2 (puissance installée supérieure à 36 kVA et inférieure ou égale à 250 kVA)	Classe 2 (4 à 8 exécutants)	18/06/2026	17/06/2030
SPV3 : SPV - indice 3 (puissance installée supérieure à 250 kVA)	Classe 2 (4 à 8 exécutants)	18/06/2026	17/06/2030
Mention			
RGE : Reconnu Garant de l'Environnement		18/06/2026	17/06/2030
Catégories de travaux			
Panneaux solaires photovoltaïques		18/06/2026	17/06/2030

Pour conserver la validité de sa qualification, l'entreprise doit satisfaire aux exigences du suivi annuel administratif.



Scannez ce code pour vous assurer de l'authenticité de ce document.
En cas de suspicion, contactez Qualifelec :
<https://www.qualifelec.fr/contact>

Nous informons que quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations, notamment la falsification ou l'établissement de faux documents, et l'utilisation de tels documents, se verra radié de Qualifelec et perdra toute qualification obtenue.

Edité le 18 juin 2026

Thierry SCHOTT
Président de Qualifelec

Visitez notre site : www.qualifelec.fr

Association Professionnelle et Technique des Entreprises du Génie Électrique, Énergétique et Numérique
109 rue Lemerrier, 75017 PARIS - Tél : 01.53.06.65.20 / Email : contact@qualifelec.fr
Association LOI 1901 - SIRET 308 091 586 00039 - APE 9411Z